

COMMUNIQUÉ

Abidjan, le 29 juillet 2022

Les parlementaires ivoiriens sensibilisés au concept de citoyenneté numérique

Dans le cadre du Programme Numérique @PF, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), a tenu les 26 et 27 juillet 2022, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, à Abidjan, un séminaire parlementaire à l'intention des députés et sénateurs ivoiriens sur le thème : « accompagner les mutations numériques pour une citoyenneté responsable ».

Françoise Remarck, ministre de la culture et de la Francophonie, **Amadou Coulibaly**, ministre de la communication et de l'économie numérique, porte-parole du gouvernement, et **Patricia Sylvie Koko-Yao**, Vice-présidente, représentant le Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire **Adama Bictogo**, sont successivement intervenus lors de la cérémonie d'ouverture. Il a notamment été rappelé que le développement du numérique impose une réflexion des parlementaires afin qu'ils soient à même d'accompagner l'émergence d'une citoyenneté responsable.

Les quatre conférenciers, **Kanvoly Kacou Bi Djè Stanislas**, Directeur des affaires juridiques et de la coopération internationale au ministère de la communication et de l'économie numérique de Côte d'Ivoire, **Ouattara Guelpétchin**, Directeur de l'informatique et des traces technologiques au ministère de l'intérieur et de la sécurité de Côte d'Ivoire, et **Isabelle Giguère**, Directrice des communications et de

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie.

Elle regroupe des parlementaires de 91 parlements ou organisations interparlementaires.

apf.francophonie.org

Contact presse : jmalamba@apf-fr.org



l'expérience visiteur de l'Assemblée nationale du Québec, sont tour à tour intervenus à propos de l'état des lieux des principaux usages et de la législation sur internet en Côte d'Ivoire, de la cybercriminalité et de la cybersécurité en Côte d'Ivoire, des mutations du cyberspace et du rôle des parlementaires pour sensibiliser la sensibilisation des citoyens aux enjeux du numérique.

C'est avec le panel, animé par **Severin N'Datien Guibessongui**, Docteur en droit des télécommunications et ancien parlementaire, que les moyens et la méthode à mettre en œuvre pour introduire et généraliser les notions de responsabilité et de citoyenneté numérique dans la formation scolaire et professionnelle et dans le tissu associatif ont été débattus.

Quatre-vingts participants, dont une cinquantaine de parlementaires, ainsi que des représentants de la Commission nationale de la Francophonie, de la police scientifique, des journalistes et de la société civile de Côte d'Ivoire, ont pris part aux échanges.

Le discours de clôture a été prononcé par **Tilkouté Dah Sansan**, Député, Président délégué de la section ivoirienne, Chargé de mission de la Région Afrique de l'APF.

**L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie.
Elle regroupe des parlementaires de 91 parlements ou organisations interparlementaires.**

apf.francophonie.org

Contact presse : jmalamba@apf-fr.org

